

# Cllião que sâvont portâ lâo crâi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191985>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En attendant, amusez-vous, allez-y gaiement!

Bing!... bing!...

### L'eau de Lourdes.

M. Rouvier, ministre des finances en France, proposant de mettre un impôt sur les spécialités pharmaceutiques, on s'est demandé si l'eau de Lourdes, dont il se fait un si grand commerce, et avec laquelle on exploite d'une façon inouïe la crédulité publique, ne pourrait pas être assimilée à ces produits et soumise à la taxe.

A cette occasion, un collaborateur du *XIX<sup>e</sup> Siècle* désirant savoir exactement ce qui en est à ce sujet, s'est rendu au débit central, 13, rue du Vieux-Colombier, modeste boutique, portant pour enseigne : *A Notre-Dame de Lourdes*, et sur la porte : **Maison Lages, fournisseur de la Nonciature.**

Voici le récit qu'il donne de cette visite, et que nous abrégeons quelque peu :

Dans les vitrines, se détachant sur un fond de scapulaires, d'images et quincaillerie dorées, plusieurs pancartes avec ces mots : « Dépôt d'eau de Lourdes. »

Nous entrons et nous nous trouvons bientôt en présence d'une personne fort aimable :

— Vous désirez, monsieur?

— De l'eau de Lourdes, mademoiselle.

— Voici, monsieur : deux francs le litre.

Et Mlle Lages nous exhibe des bouteilles « genre Saint-Galmier » remplies du précieux liquide.

— Vous n'avez pas de flacons plus petits ?

— Non, monsieur, impossible de détailler, à cause du cachet. Autrefois, nous avions plusieurs types : le flacon plat et le flacon carré. Mais depuis quelques temps, nous n'avons plus que le litre. Je vous assure d'ailleurs que c'est préférable. Les petites fioles étaient usées tout de suite.

— Deux francs ! c'est un peu cher.

— Ah ! monsieur, croyez bien que nous n'avons pas grand bénéfice. Les bons pères nous vendent cinquante centimes le litre bouché et cacheté. Ajoutez à cela l'emballage, le port, la casse, et vous comprendrez qu'il nous reste bien peu de chose.

— Pourtant, ceux qui vendent la bouteille de Saint-Galmier vingt-cinq centimes trouvent encore le moyen de s'y refaire.

— Je ne sais pas comment ils peuvent y arriver. Cherchez dans Paris, nulle part vous ne payerez meilleur marché. C'est tout au plus si nous faisons 2 % d'escompte aux commissionnaires.

Nous laissons alors entendre que nous serions disposés à faire une commande de cinquante bouteilles pour une vente de charité. On nous offre aussitôt le litre à 1 fr. 50.

Nous examinons ensuite une bouteille sous toutes ses faces. Le bouchon, simplement cacheté à la chaux, et couvert d'une étiquette ronde, couleur bleu céleste, portant en exergue autour d'un M majuscule : « Eau de la grotte de Lourdes. »

— Diable, faisons-nous observer, voilà un cachet qui nous semble bien facile à contrefaire.

Notre interlocutrice, jusque-là d'une douceur angélique, ne put retenir un mouvement d'indignation.

— Contrefaire cela, dit-elle, mais ce serait infect !

— Il y a des gens qui ne respectent rien, vous savez...

— Enfin, monsieur, je vous assure, en conscience, que toute mon eau est authentique. D'ailleurs, si vous y tenez, je pourrai demander un certificat.

— Ah ! on donne des certificats ?

— Les pères ne veulent pas en délivrer, parce que, s'ils se mettaient sur ce pied, il leur faudrait des employés spéciaux. Mais, en m'adressant à un prêtre de Lourdes avec qui je suis très bien, j'espère réussir.

Mlle Lages nous montre ensuite des pastilles blanches, fort semblables aux pastilles de Vichy. Sur l'une des faces, une sainte Vierge ; sur l'autre : « A l'eau de Lourdes. » D'autres, coulées dans le même moule, sont jaunes et présentent l'aspect vitreux du mauvais sucre d'orge.

Les boîtes, en forme de bonbonnières, sont en zinc bleu artistique. La Vierge s'y détache entre ces deux inscriptions dont la corrélation est au moins inattendue :

Je suis l'Immaculée Conception,  
Pastilles à l'eau de Lourdes.

Il y a trois modèles : celui de 1 fr. 50, celui de 2 fr. et celui de 2 fr. 50.

— Les jaunes, nous dit la vendeuse, sont peut-être préférables quant à l'efficacité, mais les blanches sont plus jolies : la Sainte-Vierge est bien mieux en relief.

— Et qu'est-ce qui est préférable quant à l'efficacité : l'eau ou les pastilles ?

— Oh ! monsieur, c'est l'eau, puisqu'elle n'est pas mélangée ; vous devez le comprendre ; seulement, les pastilles sont plus commodes en voyage.

La cure à l'eau est du reste très commode. On en prend un petit verre ou un grand, « selon la gravité de la maladie, le matin avant ou après les prières, ou encore avant, pendant ou après le repas. »

Il est difficile, on le voit, de rêver une spécialité pharmaceutique plus complaisante.

Mais on recommande surtout les ablutions, qui rendent de grands services aux femmes. Elles peuvent même, en s'offrant un bain d'eau de Lourdes, espérer les mêmes grâces que si elles allaient se plonger dans la piscine de la grotte. Malheureusement, un tel bain revient cher et n'est pas à la portée de toutes les bourses, car il exige au moins une centaine de litres.

La maison Lages a une clientèle très étendue. Les sœurs qui soignent les malades consomment une grande quantité de l'orviétan sacré.

Les couvents d'éducation en achètent beaucoup à l'époque des examens. Chaque élève, avant de partir pour l'Hôtel-de-Ville, reçoit deux petits flacons que la supérieure a remplis elle-même de la précieuse drogue.

L'un se met dans la poche pour l'examen écrit, l'autre, tout à fait minuscule, se place

entre l'épiderme et la peau du gant pour l'examen oral.

Enfin, on expédie au Pape et à l'étranger. Il y a des caisses toutes prêtes contenant deux litres et qui forment des colis de 5 kilos : coût 5 fr.

Avant de quitter le magasin, nous annonçons à notre gracieuse interlocutrice qu'il est question d'assimiler ses drogues aux spécialités pharmaceutiques et de les frapper d'un impôt.

— Oh ! Monsieur ! Ce serait abominable.

Et nous partons, nous demandant comment nous pourrions faire croire nos lecteurs à la réalité de ce que nous avons vu. Heureusement, il leur est facile de contrôler notre enquête.

### Clliào que sàvont portà lào crài.

Tsacon, dein stu bas mondo, à sa crài ; mà lè z'ons la sàvont mi portà què lè z'autro, quand bin, soveint, le n'est pas la màiti asse coumouda. Lè z'avànglio, que seimbliont tant à pliendrè, ne sè lameintont jamé, et sont quasu ti diés què dâi tiensons ; et portant l'est on rudo affèrè dè ne pas vairè on istièrè ein pliein midzo ; mà sàvont portà lào crài et sè tràovont conteints dè lào soo. Et clliào à quoui la veste fà on mougnon ein-trémi lè z'épaulès et que ne sont pas tot à fé asse drài que n'hallebarda, la portont rondeau assebin, et ne paisont pas lào teimps à sè désolà et à teimpetà contrè lào metse, mà preignont la vià pé lo bon bet, kâ quand cauquon est bin dzoïào, on dit que l'est conteint coumeint on bossu ; ào bin s'ont out dâi dzeins que recaffont à sè teni lo veintro, on dit que rizont coumeint dâi bossus. N'est don pas tsi clliào que son mau dotà pè la natoura que faut tsertsi lè bordons, lè potus et lè mau conteints. Na. Clliào que ne sàvont pas portà lào crài sont lè bin bâtis et lè bin porteints. Ne sont pas ti parâi, bin su ; mà y'ein a onna bouna eimpartià que sont adé à ronnâ se n'ont pas tot à remolhie-mor et se tot ne va pas coumeint on papâi dè musica. C'est la grâce que lào too lo cou ; et ti clliào molési, que sè font couson dè tot et que ne sont conteints dè rein, sariont bin dè plie benhirào se saviont fèrè coumeint Guegnatse et Trognon, qu'avont adé lo mot po rirè et qu'étont conteint dè lào soo, quand bin Guegnatse étâi borgno et n'avâi qu'on ge dè bon, tandi que lo pourro Trognon, qu'étâi bossu, avâi on dou à tsiron.

On matin que lè dou gaillâ sè reincontront, Guegnatse qu'étâi prào farceu, fâ à l'autro :

— Eh ! l'ami Trognon, t'as dza tserdzi dè bon matin ?

— Coumeint dè bon matin ! repond Trognon. Te crài que l'est dè boune hàora po cein que te n'as àovai que 'na fenétra ; mà n'est pas tant matin què cein.